



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires  
Service aménagement, biodiversité et eau  
Unité police de l'eau

SCI L'AGE D'OR DE RICHEMONT  
2, rue de Jupiter  
25 400 – TAILLICOURT

Dossier suivi par : Amandine GUERSING   
Tél. : 03 87 34 83 50  
Fax : 03 87 34 34 19  
Mél : amandine.guersing@moselle.gouv.fr  
Réf. :

A l'attention de Monsieur Guy MENNECHET

Objet : Dossier de déclaration concernant  
Accord immédiat

Metz, le 18 février 2015

P. J. : Récépissé de déclaration  
Fiche descriptive de l'opération

Monsieur le Gérant,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Création d'une maison de retraite « les Opalines » sur la commune de RICHEMONT**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier complet au guichet unique de l'eau : 17 février 2015
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2015-00015
- Dossier réalisé par : SOCODER

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de RICHEMONT où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois et à la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Bassin Ferrifère pour information.

Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Gérant, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise pour information :

SOCODER  
Mairie Richemont CLE SAGE bassin Ferrifère  
ONEMA

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

  
VALÉRIE ANTOINE-POTIER